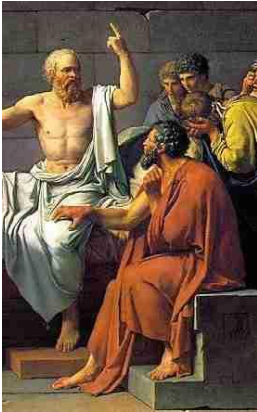


De la démocratie

Petit rappel historique (Sources : Web)



Si c'est bien de la **Grèce antique**, au VI^{ème} siècle avant notre ère, que vient le mot « démocratie » - qui signifierait « souveraineté du peuple » - n'oublions pas que cette notion était alors comprise comme « souveraineté du citoyen » et qu'à cette époque à peine 10% seulement de la population était considérée comme « citoyen ». Un siècle plus tard, la **République Romaine** était basée sur des principes assez proches, c'est-à-dire que les élections se faisaient entre riches et que les plus hautes fonctions étaient réservées à quelques familles nobles. D'autres sociétés ont ensuite eu progressivement recours à des élections, mais toujours réservées à une partie plus ou moins limitée de la population.

Mais au IV^{ème} siècle av. JC, le philosophe grec **Aristote** attirait l'attention sur certains risques qu'il voyait à la « démocratie ». Selon lui, « *lorsque les pauvres sont les plus nombreux, ils peuvent avoir tendance à gouverner en fonction de leurs intérêts particuliers plutôt que dans l'intérêt général* ». Pour qu'un tel régime lui paraisse valable, il fallait donc que ni les gens modestes ni les gens aisés ne puissent avoir un pouvoir prépondérant. Il préconisait même que chacun puisse être « *tantôt gouvernant, tantôt gouverné* ». Il admettait que le rassemblement d'un plus grand nombre permettait d'additionner leurs qualités, à condition que ce ne soit « *pas la masse qui gouverne* ». L'attribution des charges gouvernementales par tirage au sort lui paraissait d'ailleurs tout aussi valable.

C'est beaucoup plus tard, en 1787, que pour la première fois la **Révolution américaine** a adopté une constitution établissant un gouvernement qui devait « *respecter les droits fondamentaux des citoyens ...* ». Cette fois, tous étaient citoyens (hormis les esclaves ...). Deux ans plus tard, l'assemblée nationale issue de la **Révolution française** s'en est inspiré pour rédiger la « **déclaration des droits de l'homme et du citoyen** ». (À noter que lors des débats, un certain abbé Grégoire a tenté d'y faire ajouter « les droits ... **et les devoirs** ... », mais en vain. Dommage !). Plus tard, le président américain **Abraham Lincoln** a déclaré que « *la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* », définition qui n'a toujours pas fini de faire l'objet de diverses interprétations.

Au début du XIX^{ème} siècle, le sociologue français **Tocqueville** a cru bon de préciser que l'idée de démocratie ne visait pas tant à une stricte égalité des conditions de vie pour tous mais à l'égalité des droits et à l'abolition des privilèges. Il craignait d'ailleurs que la démocratie conduise à une « *restriction des libertés et au conformisme des opinions* » (tendance à se soumettre à un groupe), ainsi qu'à celui de voir « *la tyrannie d'une majorité opprimer des minorités* ».



Vers la fin du XIXème siècle, le philosophe anglais **Karl Popper** évoquait l'avantage de la démocratie en ce qu'elle s'oppose à la dictature et à la tyrannie par un contrôle institutionnel des dirigeants. Selon lui, cela ne donne pas au peuple la possibilité de gouverner (« impossible que tous les individus gouvernent en même temps ») mais ça lui permet d'éviter les abus de pouvoir en lui donnant la possibilité d'évincer de mauvais gouvernants par le vote plutôt que par la révolution.



Au siècle dernier, c'est le philosophe français **Claude Lefort** qui a dénoncé la démocratie comme étant le régime politique où « le pouvoir est un lieu vide du fait de la non permanence de ses dirigeants et où alternent des opinions et des intérêts divergents ». A méditer !

Souvent prônée comme une panacée, l'idée même de démocratie a donc de tous temps suscité des réserves. Ne serait-elle qu'une pure utopie ?

En mai 2012, le Président de la République Française a été élu par un peu plus de 51% des électeurs. Moins d'un an plus tard, non seulement les autres 49% sont toujours amers mais près de la moitié de ceux qui avaient voté pour lui le sont tout autant. Cherchez l'erreur !

Peut-être frappé par cette constatation, dans le journal « L'Express » du 30 mars, **Jacques Attali** titre son blog : « Faut-il renoncer à la démocratie ? ». Il y remarque comment l'Eglise Catholique vient de se choisir un nouveau pape et la Chine Populaire un nouveau président. Il voit un point commun entre ces deux cas (sans doute le seul !), c'est que le « choix » est bien le résultat d'une élection mais par un petit groupe de personnalités qui, d'une part, connaissent bien les « candidats » et qui, d'autre part, avaient eux-mêmes été choisis chacun par un groupe qui le connaissait bien, eux-mêmes choisis par un groupe qui les connaissait bien, etc. Il rappelle que c'était la pratique dans un lointain passé et qu'elle se rapproche de la méritocratie, c'est-à-dire que le choix dépend davantage du mérite réel du candidat plutôt que d'une popularité largement influencée par les médias et les sondages. Certes, Jacques Attali reste partisan « de la protection des libertés, de la transparence des votes et du suffrage universel » mais il s'interroge sur la nécessité de revoir la démocratie telle que nous la concevons aujourd'hui si nous voulons la sauver.
